

Étienne CORNUT

**Professeur des universités en droit privé
et sciences criminelles**

Université Jean Monnet Saint-Étienne
Faculté de droit
CERC RID (UMR 5137)

etienne.cornut@univ-st-etienne.fr



Domaines de recherches

- Pluralisme juridique. Sources du droit.
- Droit international privé. Droit de la nationalité.
- Droit de l'outremer. Droit coutumier.
- Conflits internes de normes.
- Citoyennetés. Statuts personnels.

Administrateur du Site « Droit coutumier en Nouvelle-Calédonie » :

<http://coutumier.univ-nc.nc>

I. POSITIONS PROFESSIONNELLES

- | | |
|------------|--|
| Sept. 2019 | Professeur à l'Université Jean Monnet Saint-Étienne (UJM), Faculté de droit ; Chercheur au Centre de recherches critiques sur le droit – CERC RID (UMR 5137) |
| 2018-2019 | Professeur à l'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC), Département Droit, Économie & Gestion (DEG) ; Chercheur au Laboratoire de recherches juridique et économique (LARJE, EA 3329) |
| 2006-2018 | Maître de conférences à l'Université de la Nouvelle-Calédonie, Département DEG ; Chercheur au LARJE (EA 3329) |
| 2002-2004 | Chargé de mission et d'enseignement auprès de l'Université Royale de droit et de sciences économiques, Phnom Penh, Cambodge, Ministère des affaires étrangères français ; Chercheur au Centre de droit de la famille |
| 2000-2002 | Attaché temporaire d'enseignement et de recherche à l'Université Jean Moulin (Lyon 3) ; Chercheur au Centre de droit de la famille |
| 1998-2000 | Chargé d'enseignement à l'Université Jean Moulin (Lyon 3) ; Chercheur au Centre de droit de la famille |

II. TITRES ET FORMATION UNIVERSITAIRES

- Habilitation à diriger les recherches : soutenance le 18 janvier 2013 à l'Université Jean Moulin (Lyon 3) : *Droit international privé et pluralisme juridique en Nouvelle-Calédonie*. Directeur : Pr. É. TREPOZ ; Jury : Pr. J. FOYER (président), Pr. B. ANCEL (rapporteur), Pr. S. SANA-CHAILLE DE NERE (rapporteur), Pr. J.-S. BERGE (rapporteur), Pr. H. FULCHIRON.
- Doctorat en droit : Thèse pour le doctorat soutenue le 10 décembre 2004 à l'Université Jean Moulin (Lyon 3) : *Théorie critique de la fraude à la loi. Étude de droit international privé de la famille*. Mention très honorable avec les félicitations du jury. Directeur : Pr. H. FULCHIRON ; Jury : Pr. B. AUDIT (rapporteur), Pr. P. LAGARDE (président), Pr. L. GANNAGE (rapporteur), Pr. C. NOURISSAT. Publiée aux éditions Defrénois, collection Doctorat & Notariat, 2006.
- DEA de droit de la famille, 1998, Université Jean Moulin (Lyon 3), mention bien.
- Maîtrise mention Carrières judiciaires, 1997, Université Jean Moulin (Lyon 3).
- Licence mention Droit privé, 1996, Université Jean Moulin (Lyon 3), mention bien (L3).
- Baccalauréat série D, académie de Lyon, 1993, mention assez-bien.

III. FONCTIONS ET MANDATS ELECTIFS

À l'UJM

2020-... : Membre élu au Conseil de la faculté de droit

À l'UNC

2013-2018 : 1^{er} Vice-Président du Conseil d'administration, en charge des formations et des emplois (2014-2017), en charge des moyens (2017-2018)

2012-2019 : Responsable pédagogique de la capacité en droit

2010-2013 : Directeur du département DEG

2008-2010 : Responsable pédagogique de la licence de droit

2010-2018 : Membre élu au Conseil d'administration

2017-2018 : Membre élu à la CFVU

Également membre d'instances et de commissions statutaires de l'établissement, selon les périodes, en qualité de directeur de département, de vice-président ou d'élu : Commission des études (ex. CFVU) ; Section disciplinaire compétente pour les enseignants-chercheurs et enseignants ; Commission des affaires générales et juridiques ; Conseil électoral consultatif ; Commission des finances ; Commission des appels d'offres ; Bureau de la présidence.

IV. TRAVAUX DE RECHERCHES ET PUBLICATIONS

A. Ouvrages

1. Ouvrage individuel

- Thèse de doctorat : *Théorie critique de la fraude à la loi. Étude de droit international privé de la famille*, éd. Defrénois, coll. Doctorat & Notariat, 2006, t. 12, 512 pages.

Recensions : H. GAUDEMÉT-TALLON : JDI 2006, pp. 1298-1301 ; M. RALUCA : Revista española de derecho internacional Vol. 59, n° 1, 2007, pp. 465-468.

2. Ouvrages et travaux collectifs

Droit coutumier

- *La coutume kanak dans le pluralisme juridique calédonien*, éd. Presses universitaires de Nouvelle-Calédonie (PUNC), 2018. Publication de *L'intégration de la coutume dans le corpus normatif contemporain en Nouvelle-Calédonie*, Rapport de recherches collectives, GIP Mission de recherche – Droit et Justice, décembre 2016. Codirection scientifique (avec le Pr. P. DEUMIER), 554 pages. Ouvrage librement téléchargeable : <http://coutumier.univ-nc.nc/items/show/678>
- *La délimitation des territoires des tribus kanak*, rapport pour le Sénat coutumier, août 2019 (avec M. CHAUCHAT, G. MURPHY et P. GODIN), UNC, 78 pages.
- *La place de la coutume à Mayotte* (recherche en cours : sept. 2018 à déc. 2020). Co-responsable scientifique (avec les Pr. H. FULCHIRON (Lyon 3), É. RALSER (La Réunion) et A. SIRI (MCF, Mayotte) ; GIP Mission de recherche – Droit et Justice.

Droit comparé

- *Droit constitutionnel cambodgien*, Pr. M. GAILLARD (dir.), éd. Funan, Phnom Penh, 2005. Écriture ou réécriture de la moitié de l'ouvrage (Introduction, Histoire, Bouddhisme, Droits de l'homme, Conseil constitutionnel, Gouvernement, Conclusion, parties intermédiaires et de liaisons), et co-direction avec le Pr. M. GAILLARD. Coordination de l'ensemble du projet.

3. Chapitres d'ouvrages

- « Autorités coutumières », *in* G. GIRAUDEAU, M. MAISONNEUVE (dir.), *Dictionnaire des outre-mer*, (à paraître), 6 p.
- « Normes coutumières », *in Dictionnaire des outre-mer, op. cit.*, 6 p.
- « Transfert de compétences », *in Dictionnaire des outre-mer, op. cit.*, 5 p.
- *La coutume kanak et ses institutions* (dir. A. LECA et alii), éd. cdpnc, 2016. Rédaction de deux termes : v° « Conflits internes de normes » (p. 25) et v° « Droit commun » (p. 39).
- « New Caledonia Land » (coauteur : Pr. S. FARRAN), *in* S. FARRAN (Dundee, Écosse), D. PATERSON (USP, Fidji), dir., *South Pacific Land Systems*, USP Press, 2013, pp. 29-44.
- *Travaux dirigés de droit international privé*, 5^e éd. Litec, 2013, 4^e éd. Litec, 2009, Pr. H. FULCHIRON, C. NOURISSAT, É. TREPOZ et A. DEVERS (dir.), rédacteur de la Séance n° 8 – « La fraude à la loi : Commentaire de l'article 18 du Code de droit international privé belge ».
- *Travaux dirigés de droit international privé*, 1^{re} éd. Litec, 2001, Pr. H. FULCHIRON (dir.) ; 2^e éd. Litec, 2003 ; 3^e éd. Litec, 2007, Pr. H. FULCHIRON et C. NOURISSAT (dir.), rédacteur de la Séance n° 8 – « La fraude à la loi : La réception des répudiations musulmanes par le juge français ».

B. Articles

Pluralisme juridique / Droit coutumier / Droit de l'outremer

- « La question de « la composition des mondes » à travers la coutume kanak », *in* B. PARANCE, G. LHUILIER (dir.), *Juridifier l'Anthropocène* (à paraître).
- « La dissolution du mariage coutumier kanak », *in* V. EGEA (dir.) *Les significations des réformes du divorce*, éd. Mare & Martin (à paraître), 9 p.
- « L'identité comme socle du pluralisme juridique calédonien », *in* Ch. BIDAUD (dir.), *L'identité et le droit*, éd. PUNC (à paraître), 19 p.
- « Le pluralisme juridique en Nouvelle-Calédonie. Assimilationisme ou différentialisme pour la sortie de l'accord de Nouméa », *in L'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie*¹, éd. PUNC, 2018, p. 125-141.
- « La poursuite du décrochage du Code civil calédonien » : Cahiers du Larje, n° 2, 2017, pp. 15-16.
- « Intégration directe ou indirecte de la coutume dans le corpus normatif de la Nouvelle-Calédonie » (Rapport général), *in La coutume kanak dans le pluralisme juridique calédonien*, 2018, p. 488-540.
- « Un contentieux coutumier émergent : les intérêts civils », *in La coutume kanak dans le pluralisme juridique calédonien*, 2018, p. 144-189.
- « Le droit civil calédonien à l'aube du décrochage du droit civil français » : Cahiers du Larje 2016-3, p. 14-16, <http://larje.unc.nc>
- « La valorisation des terres coutumières. Le principe coutumier de l'union des hommes et de la terre », *in* C. CASTETS-RENARD, G. NICOLAS, *Patrimoine naturel*

¹ Ouvrage disponible ici : <https://unc.nc/lavenir-institutionnel-de-la-nouvelle-caledonie/>

et culturel de la Nouvelle-Calédonie : aspects juridiques, éd. L'Harmattan, 2015, p. 125-154.

- « La non codification de la coutume kanak », in N. MEYER, C. DAVID (dir.), *L'intégration de la coutume dans l'élaboration de la norme environnementale*, éd. Bruylant, 2012, p. 137-160.
- « L'application de la coutume kanak par le juge judiciaire à l'épreuve des droits de l'homme », in Ch. CHABROT (dir.), *Le droit constitutionnel calédonien : Politeia* n° 20 (2011), p. 241-261.
- « Quel(s) droit(s) civil(s) calédonien(s) ? Le périmètre matériel du droit civil transféré », in S. SANA-CHAILLE DE NERE (dir.), *Le transfert à la Nouvelle-Calédonie de la compétence normative en droit civil et en droit commercial*, éd. presses univ. de l'UNC, 2011, p. 31-39. <http://larje.unc.nc>
- « La juridicité de la coutume kanak » : Droit & Cultures, 2010/2, p. 151-175.
- « La mise en œuvre de l'expulsion coutumière et le juge pénal (à propos de CA Nouméa, 28 avril 2009) » : RJPENC 2009/2, n° 14, p. 82, et <http://larje.unc.nc>

Droit international privé / Conflits internes de lois

- « Qu'est-ce qui circule (la notion de "statut personnel") ? », in H. FULCHIRON (dir.), *La circulation des personnes et de leur statut dans un monde globalisé*, éd. LexisNexis, coll. Perspectives, 2019, p. 29-49.
- « Les conflits de normes internes en Nouvelle-Calédonie. – Perspectives et enjeux du pluralisme juridique calédonien ouverts par le transfert de la compétence normative du droit civil » : JDI (Clunet) 2014, doctr. 3, p. 51-88.
- Recension de *Les conflits internes de lois*, de V. PARISOT, préface Pr. P. LAGARDE, IRJS éd., 2013, 2 volumes, 3061 pages : JDI (Clunet) 2014, biblio. 15, p. 1364-1369.
- « Forum shopping et abus du choix de for en droit international privé », JDI (Clunet) 2007, p. 27-55.

Droit de la nationalité / Citoyenneté

- « Citoyenneté, nationalité et accès de la Nouvelle-Calédonie à la pleine souveraineté » : Revue du droit public 2019-6, p. 1485-1526.
- « La citoyenneté de la Nouvelle-Calédonie selon l'issue de l'accord de Nouméa », in A. DIONISI-PEYRUSSE, F. JAULT-SESEKE, F. MARCHADIER et V. PARISOT (dir.), *La nationalité : enjeux et perspectives*, éd. Varenne-LGDJ-Lextenso, 2019, p. 201-216.
- « Le droit de la nationalité française en Nouvelle-Calédonie » : Cahiers du Larje, 2018-6, p. 19-26, <https://larje.unc.nc>

Droit privé

- « Le commencement de la vie » : Droit, Déontologie et Soin 2001, n° 2, p. 267.

C. Fascicules d'encyclopédie

- Fascicule 502-20, Juris-Classeur international : *Nationalité – Naturalisation – Attribution de la nationalité française par filiation ou naissance en France*, avec le Pr. H. FULCHIRON, sept. 2013.
- Fascicule 502-70, Juris-Classeur international : *Acquisition de la nationalité française par décision de l'autorité publique : la naturalisation – Généralités – Conditions de recevabilité de la demande de naturalisation*, avec le Pr. H. FULCHIRON, juin 2011.
- Fascicule 502-71, Juris-Classeur international : *Acquisition de la nationalité française par décision de l'autorité publique : la naturalisation – Formes de la demande de naturalisation – Décision relative à la demande de naturalisation – Décret de naturalisation*, avec le Pr. H. FULCHIRON, juin 2011.
- Fascicule 502-60, Juris-Classeur international : *Nationalité – Naturalisation – Acquisition de la nationalité française à raison du mariage*, avec le Pr. H. FULCHIRON, mars 2010.

D. Chroniques

- *Veille et éclairage juridique (droit coutumier)* : Cahiers du Larje, 2018-6, p. 16-18 (obs. ss. lois du pays du 28 mai 2018 n° 2018-4 relative aux successions coutumières et n° 2018-3 relative au congé pour responsabilité coutumière), <http://larje.unc.nc>.
- *Chronique d'actualité judiciaire* : RJPENC 2014/2, n° 24, p. 150-154 (commentaire du nouvel article 19 de la loi organique du 19 mars 1999 modifiée ; obs. ss. Nouméa, 20 mars 2014 ; Nouméa, 15 mai 2014 ; Cass. 3^e civ., 21 mai 2014).
- *Chronique d'actualité judiciaire* : RJPENC 2013/2, n° 22, p. 138-151 (*La réparation du préjudice civil en vertu de la coutume kanak*, obs. ss. Nouméa, 18 juin 2013 et Nouméa, 12 juin 2013).
- *Chronique d'actualité judiciaire* : RJPENC 2013/1, n° 21, p. 147-152 (Nouméa, 11 mars 2013 ; TPI Nouméa, sect. Koné, 5 févr. 2013 ; Cass. crim., 9 janv. 2013 ; Nouméa, 13 nov. 2012).
- *Chronique d'actualité judiciaire* : RJPENC 2012/2, n° 20, p. 80-87 (Nouméa, 19 avr. 2012, deux arrêts ; Nouméa 22 mars 2012 ; TPI Nouméa, sect. Wé, 25 juil. 2012 ; Nouméa, 13 août 2012 ; Nouméa, 27 août 2012 ; Nouméa, 11 oct. 2012).

E. Notes de jurisprudence

Droit de la nationalité

- *Conservation et perte par désuétude de la nationalité française en contexte de succession d'États (le cas des ressortissants des anciens établissements français*

- de l'Inde), note sous Cass. 1^{re} civ., 17 avril 2019 et 13 juin 2019 : JDI 2020 n° 1, comm. 1, p. 161 (15 p).*
- *L'auteur de la fraude et la bonne foi dans la possession d'état de Français, note sous Cass. 1^{re} civ., 4 juil. 2018 : JDI 2019 n° 2, comm. 12, 9 p.*

Droit coutumier

- *La filiation en droit coutumier kanak, note sous CA Nouméa, ch. civ. cout., 6 oct. 2016, RG n° 15/325 : Cahiers du Larje, n° 2, 2017, p. 12-14.*
- *L'accession au statut civil coutumier kanak par voie de possession d'état coutumier, note ss. Cass. 1^{re} civ., 26 juin 2013 : JCP G, 2013, 39, act. n° 986.*
- *Les prévenus, fussent-ils de statut coutumier, peuvent être condamnés selon la loi pénale métropolitaine, note ss. CA Nouméa, 1^{re} ch. corr., 28 avr. 2009 : JCP G 2009, n° 44, 384.*

Droit international privé

- *Précisions sur l'absence de choix frauduleux du juge étranger, note ss. Cass. 1^{re} civ., 17 janv. 2006 : D. 2006, p. 1666.*

Droit privé

- *La faute péremptoire du conducteur victime, note ss. Cass. 2^e civ., 13 oct. 2005 : D. 2006, p. 425.*
- *La transmission des engagements unilatéraux pris par l'ancien employeur ne bénéficie qu'aux salariés transférés, note sous Cass. soc., 7 déc. 2005 : JCP éd. S. 2006, 1141.*
- *L'article 2061 du Code civil s'applique aux clauses compromissoires qui lui sont antérieures ! Oui, peut-être, mais pourquoi ?, note ss. Cass. 1^{re} civ., 22 nov. 2005 : JCP éd. G. 2006, II, 10015.*
- *La créance de revenus n'entre pas dans l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune, note ss. Cass. com., 13 déc. 2005 : Revue de droit fiscal 2006, comm. 293.*
- *Quand les phases du jeu sportif commandent une approche plus casuistique de la garde commune, note ss. Cass. 2^e civ., 13 janv. 2005 : D. 2005, p. 2435.*
- *Entre confusion et distinction : propos autour des contrôles d'identité, note ss. Cass. 2^e civ., 23 mai 2001 et 7 juin 2001 : D. 2002, p. 992.*
- *Les effets d'une reconnaissance d'un enfant naturel après un changement de régime matrimonial ou la révélation potentielle d'une fraude rétroactive, note ss. Cass. 1^{re} civ., 12 déc. 2000 : Petites Affiches n° 74 du 13 avr. 2001, p. 16.*

F. Observations de jurisprudence

Droit coutumier

- *L'accession au statut civil coutumier kanak par voie de possession d'état coutumier, obs. ss. Cass. 1^{re} civ., 26 juin 2013 : JCP G, 2013, n° 28, 794.*

- *L'incompétence de la juridiction pénale pour statuer sur l'action civile, lorsque toutes les parties sont de statut civil coutumier, n'est pas discriminatoire*, obs. ss. Cass. crim., 30 juin 2009 : JCP G 2009, n° 44, 384 (2^{nde} esp.).

Droit international privé

- *Exequatur d'un jugement étranger gracieux par assignation du ministère public*, obs. ss. Cass. 1^{re} civ., 6 mars 2013 : JCP G, 2013, n° 13, 328.
- *Jugement interprétatif*: équivalent sous conditions d'une motivation défaillante, obs. ss. Cass. 1^{re} civ., 7 nov. 2012 : JCP G, 2012, n° 47, 1231.
- *Clause attributive de juridiction potestative*, obs. ss. Cass. 1^{re} civ., 26 sept. 2012 : JCP G, 2012, n° 41, 1065.
- *Exequatur d'une décision étrangère unilatérale*, obs. ss. Cass. 1^{re} civ., 12 avr. 2012 : JCP G, 2012, n° 18, 539.
- *L'option de compétence entre le for du fait générateur et le for du dommage*, obs. ss. Cass. 1^{re} civ., 1^{er} févr. 2012 : JCP G, 2012, n° 7, 161.
- *Terrorisme et immunité de juridiction des États étrangers*, obs. ss Cass. 1^{re} civ., 9 mars 2001 : JCP G, 2011, n° 13, 334.
- *Régime de l'immunité de juridiction des États étrangers*, obs. ss Cass. 1^{re} civ., 9 mars 2001 (2 arrêts) : JCP G, 2011, n° 13, 333.
- *Requiem pour la fraude au jugement ?*, obs. ss. Cass. 1^{re} civ., 23 févr. 2011 : JCP G, 2011, n° 10, 261.
- *Litispendance internationale : la répudiation à venir est contraire à l'ordre public international*, obs. ss. Cass. 1^{re} civ., 23 févr. 2011 : JCP G, 2011, n° 10, 262.
- *Le renvoi fonctionnel en matière de succession immobilière internationale. Acte 2 : l'unité du for et du jus*, obs. ss. Cass. 1^{re} civ., 23 juin 2010 : JCP G, 2010, n° 27, 748.
- *Relations d'affaires et forme des clauses attributives de juridiction*, obs. ss. Cass. 1^{re} civ., 17 févr. 2010 : JCP G, 2010, n° 9, 244.
- *La loi applicable à la possession des meubles déplacés*, obs. ss. Cass. 1^{re} civ., 3 févr. 2010 : JCP G, 2010, n° 7, 176.
- *L'anti suit injunction n'est pas contraire à l'ordre public international*, obs. ss. Cass. 1^{re} civ., 14 oct. 2009 : JCP G, 2009, n° 46, 416.
- *Exequatur et accord sur l'immunité d'exécution des organismes étrangers*, obs. ss. Cass. 1^{re} civ., 14 oct. 2009 : JCP G, 2009, n° 44, 379.
- *Le régime juridique du privilège de juridiction fondé sur l'article 14 du Code civil*, obs. ss. Cass. 1^{re} civ., 30 sept. 2009 (trois arrêts) : JCP G, 2009, n° 43, 346.
- *Saisine préalable d'un juge étranger et renonciation au privilège de juridiction*, obs. ss. Cass. civ. 1^{re}, 1^{er} juil. 2009, JCP G, 2009, n° 29, 123.
- *La légalisation des actes publics étrangers*, obs. ss. Cass. 1^{re} civ., 4 juin 2009 (deux arrêts), JCP G, 2009, n° 26, 40, p. 16.
- *Compétence internationale et contrefaçon*, obs. ss. Cass. 1^{re} civ., 25 mars 2009, JCP G, 2009, act. 194.
- *Le renvoi fonctionnel en matière de succession immobilière internationale*, obs. ss. Cass. 1^{re} civ., 11 févr. 2009, JCP G, 2009, act. 106.
- *Application d'office de la loi étrangère*, obs. ss. Cass. 1^{re} civ., 11 févr. 2009 (deux arrêts), JCP G, 2009, act. 105.

- *Exequatur et peine de contempt of court*, obs. ss. Cass. 1^{re} civ., 28 janv. 2009, JCP G, 2009, act. 80.
- *Exequatur et non-révision au fond des jugements étrangers*, obs. ss. Cass. 1^{re} civ., 14 janv. 2009, JCP G, 2009, act. 51.
- *Immunités de juridiction et d'exécution, en France, des États étrangers*, obs. ss. Cass. 1^{re} civ., 19 nov. 2008, JCP G, 2008, act. 702.
- *Motivation des jugements étrangers et ordre public international de procédure*, obs. ss. Cass. 1^{re} civ., 22 oct. 2008, JCP G, 2008, act. 651.
- *Licéité d'une clause attributive de juridiction et loi de police*, obs. ss. Cass. 1^{re} civ., 22 oct. 2008, JCP G, 2008, act. 645 ; JCP E, 2008, n° 48, 2429.
- *Litispendance : charge de la preuve en cas de saisine, le même jour, de deux juridictions*, obs. ss. Cass. 1^{re} civ., 11 juin 2008, JCP G, 2008, act. 449.

V. ENCADREMENT SCIENTIFIQUE

A. Encadrement de programmes de recherches collectives

- « *La place de la coutume à Mayotte* » (1^{er} sept. 2018 – 1^{er} déc. 2020). Co-responsable scientifique, avec les Pr. H. FULCHIRON (Lyon 3), É. RALSER (Réunion) et A. SIRI (Mcf, Mayotte), d'un programme de recherches sur 27 mois pour le GIP Mission de recherche – Droit et Justice, obtenu sur appel à projet spontané (mars 2018). Le budget est de 19.456 euros. L'équipe pluridisciplinaire comprend 24 membres, universitaires et praticiens, principalement juristes mais aussi anthropologues, sociologues, historiens, économistes, linguistes et islamologue.
- « *La délimitation des territoires des tribus kanak* », rapport pour le Sénat coutumier, août 2019 (avec le Pr. M. CHAUCHAT, G. MURPHY (DR.) et P. GODIN (MCF), UNC, Larje. Programme de recherches sur six mois, financé par le Sénat coutumier.
- « *L'intégration de la coutume dans le corpus normatif contemporain en Nouvelle-Calédonie* » (mars 2014 – sept. 2016). Responsable scientifique principal (co-responsable : Pr. P. DEUMIER) d'un programme de recherches de 30 mois pour le GIP Mission de recherche – Droit et Justice, obtenu sur AAP national (session 2013). Le rapport final de 543 pages, comptant 23 contributions rédigées par 24 auteurs, a été remis au GIP-Justice le 19 octobre 2016 et a été validé scientifiquement, sans aucune réserve. Le budget du programme a été de 50.000 euros (GIP-Justice, UNC et Province Nord). L'équipe était composée de vingt-cinq membres : enseignants-chercheurs (pour la plupart de droit privé), doctorants, magistrats, anthropologues, sociologue et économiste.

B. Encadrement doctoral

Mme Vaïmoé ALBANESE, *Applicabilité des normes internationales en matière civile et commerciale en Nouvelle-Calédonie*, UNC, LARJE. Thèse débutée en sept. 2019 sous contrat doctoral à plein temps.

C. Direction de colloques et séminaires

- *Colloque « La coutume dans le droit calédonien », UNC, Nouméa, 27 et 28 avril 2017.*

Le programme peut être consulté et les conférences et débats audio-visionnés en intégralité via le site Droit coutumier : <http://coutumier.univ-nc.nc/collections/show/18>

Un colloque en formation restreinte a également été organisé à Koné (Province nord de la Nouvelle-Calédonie) le 16 août 2017.

- *Colloque « Les conflits de normes issus du transfert de la compétence législative en droit civil », UNC, Nouméa, 3 juil. 2013.*

Actes publiés au JDI (Clunet) 2014, doctr. 2 et 3, p. 33-88. Le programme et les conférences peuvent être vus ici : <https://larje.unc.nc/fr/les-conflits-de-normes-internes-issus-du-transfert-de-la-competence-legislative-en-droit-civil/>

- *Séminaire d'études sur le droit coutumier, UNC, 29 avril 2019.*

Cette journée de travaux a permis d'échanger sur les évolutions du droit coutumier depuis le colloque coutume de 2017, en présence du Sénat coutumier, de représentants des aires, de magistrats et avocats, de la réglementation coutumière et d'enseignants-rechercheurs.

- *Séminaire avec les assesseurs coutumiers des juridictions en formation coutumière, UNC, 4 mai 2015.*

Ce séminaire a permis de rassembler, à l'UNC et sur une journée complète, plus d'une vingtaine d'assesseurs coutumiers venant des huit aires coutumières, et deux magistrats professionnels, composant les juridictions statuant en formation coutumière. Ce séminaire, qui a été enregistré, a été un lieu de parole et d'échanges rares sur la manière dont les assesseurs conçoivent leur rôle et leur point de vue sur des questions sensibles. Ce séminaire peut être intégralement écouté ici : <http://coutumier.univ-nc.nc/collections/show/17>

VI. COMMUNICATIONS DANS DES COLLOQUES ET CONFERENCES

- « Indépendance de la Nouvelle-Calédonie et transformation de la citoyenneté en nationalité calédonienne », UNC, Nouméa, 17 mars 2020.
- « Valoriser les identités territoriales par le droit : le cas de l'identité kanak », Journée d'études *Comment et pourquoi le droit d'un État ou une langue nationale autorisent des exceptions juridiques ou linguistiques territoriales*, Univ. Nantes, 6 déc. 2019.

- « La question de « la composition des mondes » à travers la coutume kanak », colloque *Juridifier l'Anthropocène : personnification de la nature, biens communs, etc.*, Univ. Paris 8, ENS Rennes, FMSH, 22 nov. 2019.
- « La transformation de la citoyenneté calédonienne selon l'issue du processus référendaire prévu par l'accord de Nouméa », colloque PIPSA, UNC, Nouméa, 25-27 juin 2019.
- « La dissolution du mariage coutumier kanak », colloque *Les significations des réformes du divorce*, AMU, 16-17 mai 2019, à Aix-en-Provence.
- « Qu'est-ce qui circule (la notion de « statut personnel ») ? », colloque *La circulation des personnes et de leur statut dans un monde globalisé*, Univ. Lyon 3, 11 oct. 2018.
- « Droit de propriété, biens communs et cultures juridiques autochtones. Le cas de la Nouvelle-Calédonie », Table-ronde Projet Comue Paris Lumières *Biens communs, un outil juridique à aiguiser*, Paris, 5 juil. 2018.
- « La fabrique du droit coutumier kanak. Aux sources d'un droit de l'endroit coutumier », colloque *Enjeux philosophiques du droit coutumier*, Nice, 14-16 mai 2018.
- « Le pluralisme juridique en Nouvelle-Calédonie. Assimilationisme ou différentialisme pour la sortie de l'accord de Nouméa », colloque *L'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie*, UNC, 17 nov. 2017 (conférence enregistrée).
- « La citoyenneté de la Nouvelle-Calédonie », colloque *Nationalité, enjeux et perspectives*, Rouen, 17 nov. 2017.
- « Intégration directe ou indirecte de la coutume dans le corpus normatif de la Nouvelle-Calédonie », colloque *La coutume dans le droit calédonien*, UNC, Nouméa, 28 avril 2017.
- « Un contentieux coutumier émergent : les intérêts civils », colloque *La coutume dans le droit calédonien*, UNC, Nouméa, 27 avril 2017.
- « L'identité comme socle du pluralisme juridique calédonien », colloque *L'identité et le droit*, UNC, 4 nov. 2016.
- « L'intégration de la coutume dans le corpus normatif contemporain de la Nouvelle-Calédonie », 1^{er} colloque du réseau PIURN (Pacific Island University Research Network) *Appartenance versus propriété - Nouvelles relations des peuples océaniens, à leur terre et à leur environnement*, 5 nov. 2014.
- « La coexistence des statuts civils personnels », colloque *Les conflits de normes internes issus du transfert de la compétence législative en droit civil*, 3 juil. 2013, UNC.
- « Le champ d'application spatial des droits civils calédoniens », colloque *Les conflits de normes internes issus du transfert de la compétence législative en droit civil*, 3 juil. 2013, UNC.
- « Le transfert de la compétence normative du droit civil : quel rôle pour le congrès ? », Congrès de la Nouvelle-Calédonie, 28 juin 2013.
- « La valorisation des terres coutumières », colloque *Patrimoine naturel et culturel de la Nouvelle-Calédonie : aspects juridiques*, 19 et 20 sept. 2012, UNC.
- « Quel(s) droit(s) civil(s) calédonien(s) ? Le périmètre matériel du droit civil transféré », colloque *Le transfert à la Nouvelle-Calédonie de la compétence normative en droit civil et en droit commercial*, 29 sept. 2011, UNC.

- «*La coutume kanak dans son environnement juridique*», colloque Droit coutumier et pluralité des ordres juridiques, organisé par le sénat coutumier les 14 et 15 mars 2011. Compte-rendu publié à la RJPENC 2011/2, n° 18, p. 21-24.
- «*L'application de la coutume kanak par le juge judiciaire à l'épreuve des droits de l'homme*», colloque *Le droit constitutionnel calédonien*, 12 et 13 juil. 2010.
- « La non codification de la coutume kanak », colloque *L'intégration de la coutume dans l'élaboration de la norme environnementale*, UNC, 26 au 28 oct. 2009.
- « Que régit la coutume aujourd'hui ? », colloque *Les 10 ans du sénat coutumier*, 20 août 2009.
- « La juridicité de la coutume kanak », 11^e Inter-Congress des sciences du Pacifique, 2^e Assises de la Recherche française dans le Pacifique, 2-6 mars 2009, Tahiti, Polynésie française.

VII. VALORISATION ET RAYONNEMENT SCIENTIFIQUES

A. Administrateur du Site « Droit coutumier en Nouvelle-Calédonie »

<http://coutumier.univ-nc.nc>

Ce site est une base de données sur le droit coutumier kanak, hébergée par l'Université de la Nouvelle-Calédonie et créée dans cadre du projet de recherche sur *L'intégration de la coutume dans le corpus normatif contemporain en Nouvelle-Calédonie*. Le site « *Droit coutumier en Nouvelle-Calédonie* » regroupe les textes institutionnels, des articles et études propres à la matière, les conférences du colloque des 27-28 avril 2017, l'enregistrement du séminaire avec les assesseurs coutumiers du 4 mai 2015, des conférences et, surtout, plus de 600 décisions de justice en version intégrale, rendues dans le contentieux coutumier par les juridictions de Nouvelle-Calédonie et par la Cour de cassation, depuis 1985. Il propose en outre un lexique des termes coutumiers (56 termes), construit à partir des définitions trouvées dans ces différents documents et proposant un lien direct vers la source. Les ressources ont été indexées par mots clefs (127 mots clefs) puis réunies sur le site autour de vingt-sept grandes thématiques. Ce site est ouvert sur inscription gratuite, notamment aux enseignants-chercheurs, chercheurs, doctorants, magistrats, avocats.

B. Expertises

- Formation de magistrats, avocats et fonctionnaires sur le droit coutumier, ENM, Cour d'appel de Nouméa, novembre 2016.
- Participation aux travaux préparatoires du transfert de la compétence normative de l'État à la Nouvelle-Calédonie en matière de droit civil, de droit

commercial et des règles relatives à l'état civil (État et gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, 2007-2012)².

- Membre du jury de plusieurs concours de la fonction publique territoriale de Nouvelle-Calédonie : attachés territoriaux (cat. A : 2008 et 2010) et officiers publics coutumiers (cat. B : 2007, 2012, 2016-2017, 2019).

C. Responsabilités éditoriales

- 2014-2019 : Directeur de la collection LARJE des Presses universitaires de Nouvelle-Calédonie (PUNC)³.

D. Diffusion et vulgarisation scientifiques

- Participation au reportage « Justice en Nouvelle Calédonie : le pari du « destin commun », diffusé sur France culture, émission Grand reportage du 7 septembre 2018⁴.
- Participation à plusieurs émissions de radio et de télévision sur la chaîne Nouvelle-Calédonie la première.

VIII. ACTIVITES EN MATIERE D'ENSEIGNEMENTS (SYNTHESE)

Discipline	Niveau	Formation initiale (FI) ou continue (FC)	Type	Volume	Année
Droit des biens	Capa 1	FC	TD	30h 12h	2007 2015 ; 2017 ; 2019
Droit notarial	Capa 2	FC	TD	12h	2016
Procédure civile	Capa 2	FC	TD	30 h	2007
Droit des obligations et introduction au droit des affaires	Capa 2	FC	CM	30h	2020
Organisation de la Justice	L1	FI	CM	24h 15h	2007 à 2009 2019
Introduction au système juridique calédonien	L1	FI	CM	15h 10h	2012 à 2017 2019

² La loi du pays organisant ce transfert du droit civil, du droit commercial et des règles relatives à l'état civil a été promulguée le 20 janvier 2012. Le transfert est effectif depuis le 1^{er} juillet 2013.

³ <https://unc.nc/recherche/presses-universitaires/presentation/>

⁴ <https://www.franceculture.fr/emissions/grand-reportage/justice-en-nouvelle-caledonie-le-pari-du-destin-commun>

Méthodologie juridique	L1	FI	TD	18h 15h	2007 à 2013 ; 2019
Droit des peuples autochtones	L1	FI	CM	12h	2019
Droit civil : les obligations contractuelles	L2	FI	CM	36h	2007 à 2013 ; 2017 (8h) ; 2019 ; 2020
Droit civil : Les biens	L2 L1/L2	FI	CM/TD CM	24h/12h 24h	2007 à 2017 2019
Droit civil : Le régime général des obligations	L3 L2	FI	CM TD CM	36h 4 à 12h/24h 24h	2007 à 2015 Selon année 2019
Théorie générale du droit	L3	FI	CM	24h	2010 à 2014
Droit judiciaire privé	L3	FI	CM	24h	2007 à 2014
Droit international privé	M1	FI	CM CM-TD	27h 36h-12h	2019 2020
Droit des contrats internationaux	M1	FI/FC	CM	20h	2015
Coutume et pluralité de normes	M1	FI/FC	CM/TD	12h/4h	2017
Conflits de lois internes et/ou internationaux	M2	FI/FC	CM	16h	2016 et 2017
Théorie et pratique de l'argumentation juridique	M2	FI	CM	15h	2019

À jour au 26 avril 2020